



# LA CHANCELLERIE D'ÉTAT DU CANTON DE FRIBOURG

DIE STAATSKANZLEI DES KANTONS FREIBURG

## Communiqué de presse

### Election du Conseil d'Etat

### Second tour de scrutin – 26 novembre 2006

---

Dans le délai et la forme prévus par l'article 91 alinéa 1 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), soit jusqu'au mercredi 8 novembre 2006, à 12 heures, MM. Jean-Pierre Siggen et Jean-François Steiert ont retiré leur candidature pour le second tour de l'élection au Conseil d'Etat.

Conformément à l'article 91 al. 2 et 3 LEDP, les signataires des listes sur lesquelles figuraient ces personnes pouvaient présenter des candidatures de remplacement jusqu'à ce vendredi 10 novembre 2006, à 12 heures. Il n'a pas été fait usage de cette faculté.

Les personnes candidates pour le second tour de scrutin sont les suivantes:

***Liste no 1 – Parti démocrate-chrétien – PDC***

***Liste no 3 – Parti libéral-radical – PLR***

M. Georges Godel

M. Claude Lässer

M. Jean-Claude Cornu

***Liste no 2 – Parti socialiste – PS***

Mme Anne-Claude Demierre

M. Erwin Jutzet

***Liste no 5 – Union démocratique du Centre – UDC***

M. Pierre-André Page

La séance de reconstitution du nouveau Conseil d'Etat aura lieu le vendredi 22 décembre 2006, à 14 heures. Lors de cette séance, le Conseil d'Etat procédera à l'élection de sa vice-présidence pour l'année 2007, à la répartition des Directions et à la formation de ses délégations.

La Chancelière d'Etat : D. Gagnaux

Fribourg, le 10 novembre 2006